Ville de Saint Bonnet de Mure

leo lagrange FEDERATION

Léo Lagrange, un engagement éducatif au cœur des territoires

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

3 - 11 ans

Mission d'Animation Léo Lagrange

SAINT-BONNET-DE-MURE

De **septembre 2023** à **juillet 2024**

N° de déclaration TAM (DDCS) : **0690259AP001323-E01 / 0690259AP001423-E01**
0690259AP001823-E01

SOMMAIRE

INTRODUCTION 4

PARTIE I : PRÉSENTATION DU CONTEXTE TERRITORIAL 7

1. PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE ÉDUCATIVE 8
1.1 Le contrat éducatif 8
1.2 Nos champs d'actions 8

2. ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE 9
2.1 Le territoire 9
2.2 Les équipements 9
2.3 Les espaces d'accueil 10
2.4 La localisation 11

PARTIE 2 : FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 12

1. PUBLIC CIBLE 13
1.1 Les caractéristiques générales 13
1.2 Les capacités d'accueil 13
1.3 Les effectifs prévisionnels 13

2. MODALITÉS D'ACCUEIL 14
2.1 Les modalités d'inscription 14
2.2 Les modalités de restauration 15
2.3 Les journées type 16

PARTIE 3 : DÉROULÉ DES AXES PÉDAGOGIQUES 18

1. BESOINS SPÉCIFIQUES DE L'ENFANT 19
1.1 Des caractéristiques par tranches d'âge 19
1.2 Un accueil inclusif pour l'ensemble des murois 20

2. DÉCLINAISON DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES 21
2.1 Éducation ! Innovation ! Mobilisation : Projet éducatif de la Fédération 21
2.2 Le projet éducatif du territoire de Saint-Bonnet-de-Mure 24
2.3 Nos objectifs pédagogiques 25

PARTIE 4 : IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS 27

1. PROJET D'ANIMATION 28
1.1 Notre démarche de projet 28
1.2 Le plan des espaces d'animation 28
1.3 La typologie des activités 30
1.4 Des exemples de sorties 31

2. PROGRAMME PRÉVISIONNEL 32
2.1 L'accueil du matin, pour un réveil en douceur 32
2.2 La pause méridienne, un temps de partage 32
2.3 L'accueil du soir, un lieu d'expérimentation 33
2.4 Les mercredis, c'est en jouant qu'on apprend 34

PARTIE 5 : **MODALITÉS ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE** — 35

1. MOYENS HUMAINS 36
1.1 Une équipe éducative engagée et impliquée 36
1.2 La place des familles dans un processus de coéducation 37

2. MOYENS PÉDAGOGIQUES 39
2.1 Des outils éducatifs pour construire l'avenir 39
2.2 Des espaces formatifs au service de nos équipes 39

3. PARTENARIATS 40

4. MOYENS FINANCIERS 40

PARTIE 6 : **ÉVALUATION** — 41

1. DÉFINITION DES TERMES 42

2. DOCUMENTS CADRES 42
2.1 Notre charte de qualité enfance 42
2.2 Notre kit de la posture éducative 43

3. RÉUNIONS D'ÉQUIPE 44

4. BILANS 44
4.1 Des temps de restitution avec les enfants 44
4.2 Une enquête de satisfaction des familles 45
4.3 Des bilans annuels 45

PARTIE 7 : **COMMUNICATION** — 46

1. OUTILS DE COMMUNICATION 47
1.1 Le Com'Clic 47
1.2 Le kit de signalisation enfance 47

2. RELATION AUX FAMILLES 48

3. ANIMATION DU RÉSEAU LÉO LAGRANGE 49
3.1 Le réseau National Enfance (RNE) 49
3.2 Les réseaux locaux 49

LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE 50

ANNEXES 51

INTRODUCTION

Vous aimeriez avoir une idée plus précise de ce qui sera proposé par l'équipe d'animation aux enfants qui sont inscrits à l'accueil de loisirs de la Mission d'Animation Léo Lagrange, alors ce projet pédagogique est fait pour vous !

Fruit d'une réflexion conduite par l'ensemble de l'équipe d'animation, le projet pédagogique :

- ★ *C'est un document obligatoire qui fait partie du projet d'établissement et décline de manière concrète les conditions de mise en œuvre du PEDT de la commune et du projet éducatif de la Fédération.*
- ★ *C'est un document unique à chaque structure d'accueil enfance, toujours en accord avec nos missions éducatives et les valeurs que nous portons à la Fédération Léo Lagrange.*
- ★ *C'est aussi un outil de management pour la direction enfance, un support de travail pour les équipes d'animation dans le suivi des conditions de déroulement et conduite de projets.*
- ★ *C'est un document clair et facile d'accès qui permet de donner du sens au travail des professionnels enfance, aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.*
- ★ *C'est un document accessible aux familles qui présente les moyens mis en œuvre pour favoriser l'éveil, l'épanouissement et le développement de leurs enfants.*
- ★ *Enfin, c'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les familles et les partenaires qui peut être amené à évoluer d'une période à l'autre.*

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter, nous restons à votre disposition !

En vous souhaitant une bonne lecture,

L'équipe de l'accueil de loisirs de la Mission d'Animation Léo Lagrange

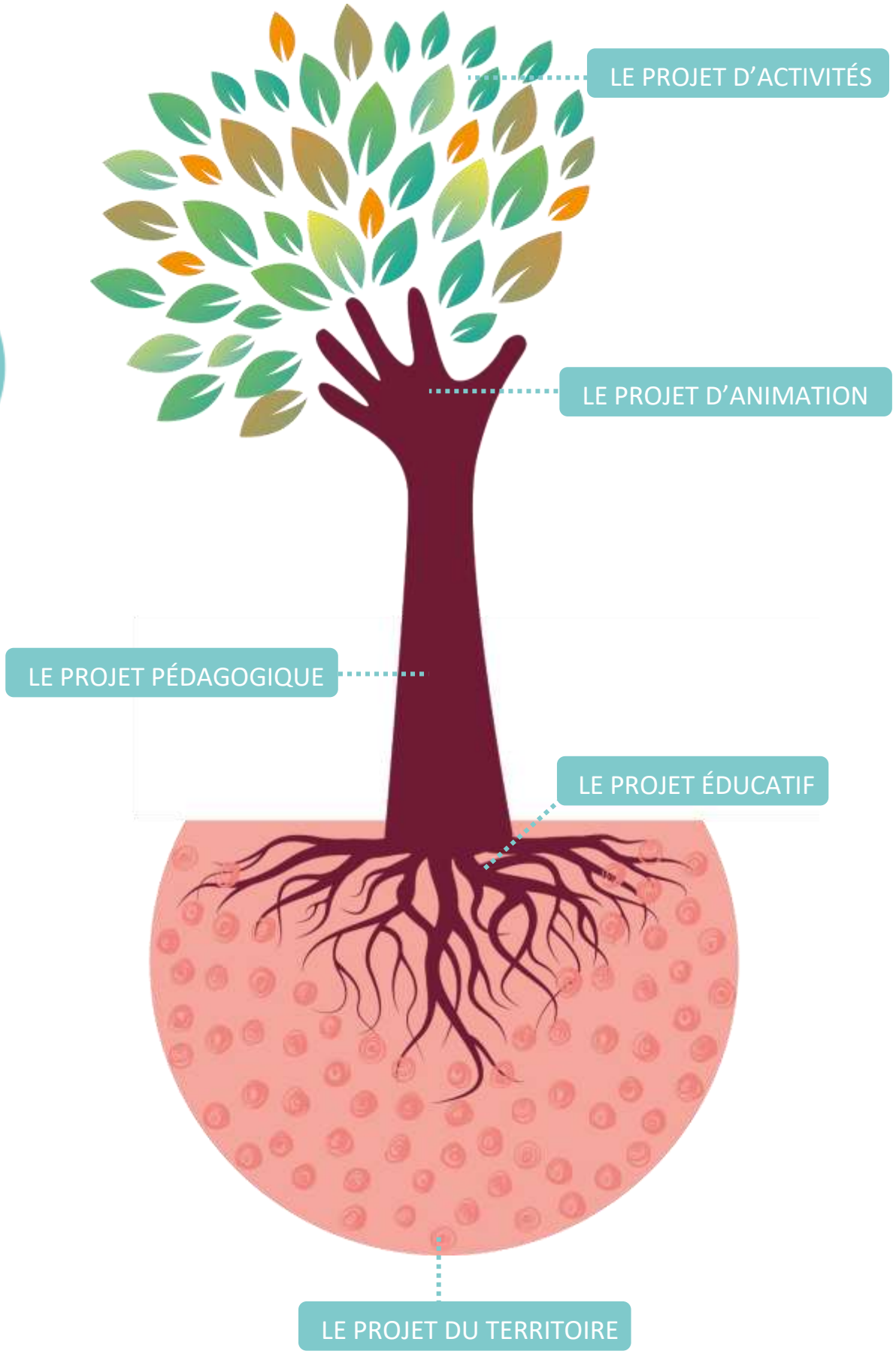
LE PROJET D'ACTIVITÉS
LE PROJET D'ANIMATION
LE PROJET PÉDAGOGIQUE
LE PROJET ÉDUCATIF
LE PROJET DU TERRITOIRE

*Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs s'inscrit en déclinaison de **ces trois cadres :***

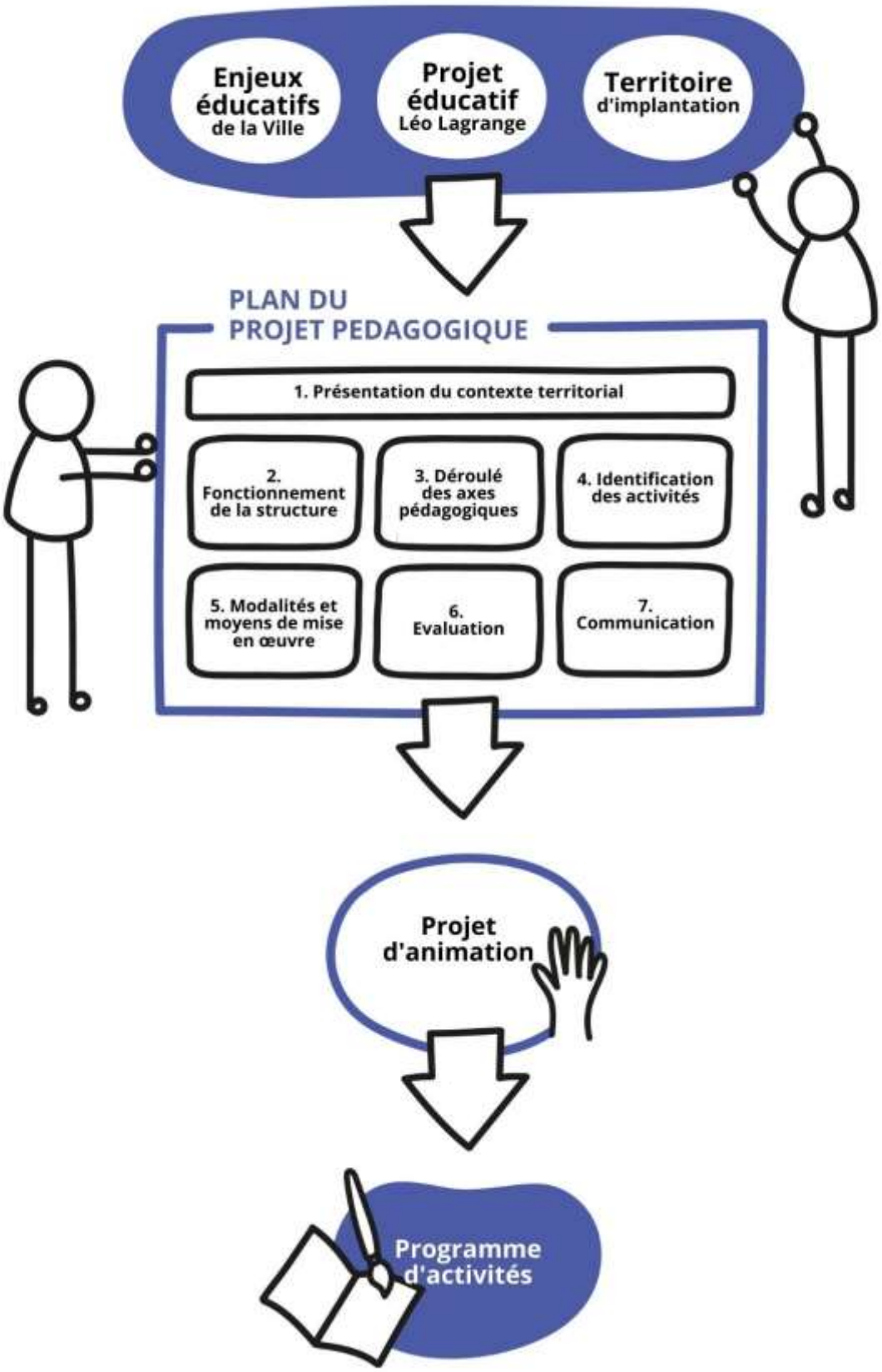

PARTIE I :

PRÉSENTATION DU CONTEXTE TERRITORIAL

1. Présentation de la politique éducative

1.1 Le contrat éducatif

Depuis septembre 2019, l'Association Léo Lagrange Centre Est est présente sur la commune de Saint-Bonnet-de-Mure et gère l'accueil périscolaire et extra-scolaire de la Mission d'Animation Léo Lagrange sous contrat avec la municipalité.

En favorisant une approche globale de l'éducation, la ville de Saint-Bonnet-de-Mure mène une **politique éducative volontariste où Léo Lagrange déploie ses actions éducatives** dans le cadre d'un marché public.

1.2 Nos champs d'actions

Ce projet pédagogique est spécifique aux accueils périscolaires des écoles élémentaires de la commune.

Géré par Léo Lagrange, la Mission d'Animation Léo Lagrange de Saint-Bonnet-de-Mure a pour mission la gestion des temps de loisirs des enfants âgés de 6 à 11 ans issus de tous les quartiers de la commune et autres communes environnantes (Saint-Laurent-de-Mure, Genas). Cela concerne :

- ★ ***Les accueils périscolaires du matin et du soir*** *pour les 6 – 11 ans au Vercors et au Chat Perché.*
- ★ ***Le temps d'accueil méridien*** *pour les 6 – 11 ans au Vercors et au Chat Perché.*
- ★ ***L'accueil de loisirs des mercredis*** *pour les 3 – 11 ans au Vercors.*

2. Environnement de la structure

2.1 Le territoire

Saint-Bonnet-de-Mure se situe dans le département du Rhône en région Auvergne-Rhône-Alpes, plus particulièrement à 15 km à l'Est de Lyon. Elle fait partie des communes dites de l'Est Lyonnais.

La commune s'étend sur 16,34 km², avec une densité de population de 421 hab./km2. Elle se découpe en deux quartiers : Les Hauts de Saint-Bonnet et Plein Soleil Zone industrielle.

Sa localisation en fait une commune très attractive notamment pour :

- ★ *Sa diversité sociale, économique et commerciale : ZI, parcs d'activité, zone commerciale*
- ★ *Son accessibilité : proximité avec Lyon, ligne TCL 1E*
- ★ *Son cadre de vie : quartiers résidentiels, lotissements, parcs publics, espaces verts et naturels.*

2.2 Les équipements

Saint-Bonnet-de-Mure est une commune péri-urbaine de 9 982 habitants. **Ces derniers bénéficient de services, ainsi que de nombreux équipements répondant à une logique d'ouverture et de proximité** :

- ★ *2 Équipements scolaires :* Vercors et Chat Perché.
- ★ *1 complexe sportif.*
- ★ *1 site intercommunal à Saint-Laurent-de-Mure* qui comprend : la piscine, la médiathèque, le gymnase André Malraux gérés par le Syndicat Intercommunal Murois (SIM) ; la Maison pour Tous (MPT) et le collège Lachenal.

Les associations ont aussi une place importante au sein de la commune, leurs activités sont diverses et variées : + de 70 associations.

2.3 Les espaces d'accueil

L'accueil de loisirs est composé de plusieurs espaces composés d'un mobilier adapté.

L'école élémentaire du Chat Perché :

- ***Un bureau de coordination, une salle des animateurs, une salle d'activité, une salle de motricité, un restaurant scolaire, des sanitaires filles et garçons, une cour de récréation, un terrain sportif, un dojo.***

L'école élémentaire du Vercors :

- ***Un bureau de coordination, une salle des animateurs, trois salles d'activités, un restaurant scolaire, des sanitaires filles et garçons, une cour de récréation, un plateau sportif, un gymnase.***

L'école maternelle du Vercors :

- ***Un hall d'accueil, un coin lecture, une tisanerie, une salle de sieste, deux salles d'activités, une salle de motricité, un restaurant scolaire, des sanitaires mixtes, une cour de récréation, un plateau sportif.***

2.4 La localisation

L'accueil de loisirs des mercredis se situe au sein des locaux des écoles maternelle et élémentaire du Vercors.

Les accueils périscolaires élémentaires se situent au sein des locaux des écoles élémentaires du Chat Perché et du Vercors.

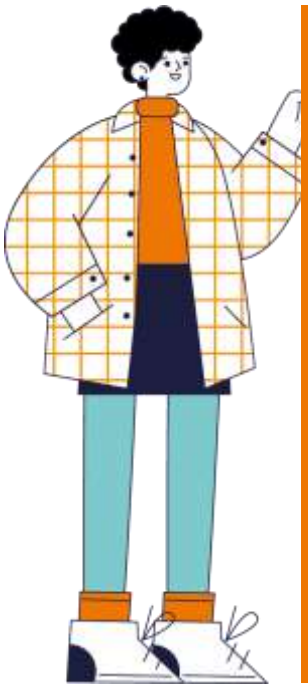

Adresse de la structure

Mission d'Animation Léo Lagrange
34, avenue de l'Hôtel de Ville
69 720 SAINT-BONNET-DE-MURE

04.78.40.99.74
leolagrange@saintbonnedetmure.com
https://www.leolagrange-animation-saintbonnetdemure.fr

PARTIE 2 :

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

1. Public cible

1.1 Les caractéristiques générales

L'accueil de loisirs de la Mission d'Animation Léo Lagrange est fréquenté par un public aux catégories socio-professionnelles très diverses. Il s'agit là d'une caractéristique importante de notre public, une **richesse sur laquelle nous appuierons notre démarche pédagogique**.

A Saint-Bonnet-de-Mure, nous accueillons tous les enfants avec la volonté d'**être utiles à leur éducation et à la construction d'un futur citoyen**. En effet, il est important pour nous de s'adapter aux différences et aux caractéristiques de chacun afin d'être dans **une démarche pleinement inclusive**.

1.2 Les capacités d'accueil

L'accueil de loisirs peut accueillir 384 enfants maximum sur les temps périscolaires et 117 enfants maximum les mercredis en respectant les taux d'encadrement règlementaires, à savoir :

- ★ *Sur les accueils périscolaires organisés dans le cadre d'un PEDT, il faut 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.*
- ★ *50% minimum de l'effectif d'encadrement doit être composé de diplômés et 20% maximum de l'effectif total d'encadrement peut ne pas avoir de qualification spécifique (BAFA, BAFD ou équivalence).*

Les enfants sont accueillis les mercredis en journée complète avec repas.

1.3 Les effectifs prévisionnels

Accueil périscolaire	Ouverture (jours - périodes - horaires)	Nbre de jours d'ouverture par an	TOTAL	
			3 – 6 ans	6 – 11 ans
Le matin	Lundi, mardi, jeudi, vendredi De 7h30 à 8h20	143	0	54
La pause méridienne	Lundi, mardi, jeudi, vendredi De 11h30 à 13h20	144	0	198
Le soir	Lundi, mardi, jeudi, vendredi De 16h30 à 18h30	144	0	108
Les mercredis	Mercredis de 7h30 à 18h30	36	45	72

2. Modalités d'accueil

2.1 Les modalités d'inscriptions

Les inscriptions se font auprès de la mairie et les temps d'ouverture des bureaux pour l'accueil des familles sont les suivants :

- ★ Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- ★ Le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Pour les inscriptions, la mairie met en place un accès en ligne via l'espace Famille : https://espacefamille.aiga.fr//11698031

PERIODE CONCERNEE	MODALITES D'INSCRIPTIONS *
Accueil périscolaire ***lundi ; mardi ; jeudi ; vendredi***	Les réservations aux accueils demandés se font sur l'Espace Famille, une fois le dossier d'inscription validé par la mairie. Les réservations peuvent être annuelles, trimestrielles, mensuelles ou ponctuelles. Annulation au plus tard le jeudi avant 20h pour la semaine suivante.
Accueil périscolaire ***mercredis***	Les réservations aux accueils demandés se font sur l'Espace Famille, une fois le dossier d'inscription validé par la mairie. Les réservations peuvent être annuelles, trimestrielles, mensuelles ou ponctuelles. Annulation au plus tard le jeudi avant 20h pour la semaine suivante.

** Vous retrouverez dans le règlement toutes les modalités d'inscriptions et d'annulations.*

2.2. Les modalités de restauration

Un service de restauration est prévu **chaque journée scolaire** où les repas sont pris au sein des restaurants scolaires de chaque établissement.
Les mercredis midi, les repas sont pris au restaurant scolaire de l'école maternelle du Vercors où les enfants mangent dans une salle prévue à cet effet servis par les agents municipaux de restauration et encadrés par l'équipe d'animation. Les repas sont fournis par SCOLAREST.
Pour les mercredis midi, le repas sur site est obligatoire.

Afin d'être dans une démarche écoresponsable, mais aussi de répondre au mieux aux attentes des familles :

- ★ *Nous travaillons en amont de chaque période avec **le fournisseur** afin de construire une programmation de menus équilibrés.*
- ★ *En cas d'allergie alimentaire nécessitant une attention particulière, nous demandons aux familles d'établir un document de Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) avec leur médecin.*
- ★ *Nous organisons le service sous la forme **d'un self-service les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; d'un service à l'assiette les mercredis,** encadré par l'équipe et où l'enfant se voit attribuer des responsabilités en fonction de son âge et de ses capacités.*
- ★ *Nous pouvons proposer deux types de menus : **avec viande / sans viande***, tout en respectant l'apport protéinique journalier.*

** Si la Fédération accepte de préparer deux types de repas, elle n'envisage pas de répondre favorablement aux demandes de préparation des repas selon les rites prescrits par une confession. Nous veillerons à ce que les menus sans viande respectent le décret du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire et qu'ils contiennent les apports protéiniques nécessaires.*

2.3 Les journées type

Tout au long de la journée, les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation. Nous veillons à ce que **la journée se déroule dans le respect du rythme de l'enfant**. Sachant que certaines animations ou sorties nécessitent une organisation particulière, ces journées type sont donc simplement à titre indicatif.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

7h30 - 8h30

Arrivées échelonnées et accueil des familles

Temps calmes ; rituels autour des émotions ; etc.

8h30 - 11h30

Temps scolaire

11h30 - 13h10

Pause méridienne

Repas ; jeux libres ; jeux de coopération ; activités manuelles et récréatives ; etc.

13h10 – 13h30

Temps calme

Relaxation ; bulle de lecture ; préparation du retour en classe ; etc.

13h30 - 16h30

Temps scolaire

16h30 – 17h

Goûter

Présentation des projets et activités du soir ; chansons ; etc.

17h - 18h30

Activités

Projets spécifiques ; activités créatives, de débats, scientifiques ; etc.

17h30 - 18h30

Départs échelonnés et accueil des familles

Jeux libres ; rangement du matériel ; bilan ; etc.

Les mercredis

7h30 - 9h

Arrivées échelonnées et accueil des familles

Jeux libres

9h - 9h30

Eveil

Rituels autour des émotions ; explications de la journée ; petits jeux starter ; etc.

9h30 - 11h30

Activités

Ateliers d'expérimentation : bricolage ; construction ; manipulation ; sciences ; découvertes ; etc.

11h30 - 12h30

Temps libre pour les 6-11 ans

Échanges enfants - animateurs ; jeux libres ; etc.

11h30 - 12h30

Repas pour les 3-5 ans

12h30 – 13h30

Repas pour les 6-11 ans

Temps de repos pour les 3-5 ans

Sieste pour les petits ; bulles de lecture et petits jeux de coopération pour les grands ; etc.

13h30 – 14h30

Temps calme

Activités de détente : bulles de lecture ; dessin ; petits jeux de coopération ; etc.

[14h30 - 15h30]

Activités

Ateliers créatifs : musique ; théâtre ; peinture ; jardinage ; nature ; débat ; citoyenneté ; etc.

16h00 - 16h30

Goûter

Bilan de la journée ; météo de l'humeur ; chansons ; etc.

16h30 - 18h30

Départs échelonnés et accueil des familles

Jeux libres

PARTIE 3 :

DÉROULÉ DES AXES PÉDAGOGIQUES

1. Besoins spécifiques de l'enfant

1.1 Des caractéristiques par tranches d'âge

L'accueil de loisirs de la Mission d'Animation Léo Lagrange est ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 11 ans. En ce sens, **nous répondons aux besoins et aux attentes de différents publics** dont voici les principales caractéristiques selon le Ministère de l'Éducation nationale :

	3-5 ans	6-8 ans	9-11 ans
PHYSIQUES	• Repères concrets dans la vie quotidienne (espaces - temps) • Temps de repos • Faible notion du danger • Capacités physiques variables • Découverte du corps	• Bonne maîtrise corporelle • Respect de la pudeur • Besoin de se confronter aux autres • Besoin de se dépenser • Récupère rapidement	• Début de la puberté et des transformations physiques • Croissance variable selon les jeunes • Corps maladroit et manque d'assurance • Désir de se dépasser
SOCIAUX	• Apprentissage de la vie en collectivité • Apprentissage de l'autonomie • Possessif, peu prêteur, égocentrique • Imitation, identification • Parle mais n'écoute pas • Ne veux pas perdre	• Souhaite prendre des responsabilités à la hauteur de ses capacités • Veut faire seul • Souhaite construire ensemble • Importance de la vie de groupe • Notion de partage plus développée pour se faire des amis	• S'intègre dans un groupe • Importance croissante de la vie sociale • Appartenance à un groupe tout en gardant sa personnalité • Identification à des figures d'autorité • Souhaite être valorisé • Esprit de compétition
INTELLECTUELS	• Curieux • Concentration de courte durée • Mémoire importante • Âge du « pourquoi » • Imaginatif • Observateur • Pas de notion du temps	• Sait lire et écrire • Curieux, a besoin d'explication, de savoir, de comprendre • Début de l'esprit critique • Acquisition de la notion de temps et d'espace • Imaginaire présent, intérêt pour les fabulations	• Conquête et maîtrise des techniques • Intérêt pour les créations élaborées • Esprit d'équipe et de compétition • Réflexion et raisonnement critiques
AFFECTIFS	• Grande sensibilité • Besoin de sécurité, de réconfort • Importance du doudou • Importance des rituels	• Souhaite qu'on lui fasse confiance • A besoin de sécurité • S'identifie aux autres	• Affirmation de la personnalité • Détachement du milieu familial • Souhaite être autonome • Émotivité affective

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique en lien avec les besoins identifiés sur le territoire.

Nous attachons une attention toute particulière aux enfants âgés de moins de 6 ans. Dans cette période où leur vie s'accélère au rythme de la journée, **notre rôle est de les aider à grandir sereinement** en consolidant les bases sur lesquelles vont se construire les futurs apprentissages : **maîtrise du langage et début de la socialisation par la découverte de soi et des autres**. Enfin, à un âge où l'imaginaire occupe encore une grande place dans le quotidien des jeunes enfants, nous prendrons soin de **nourrir cette curiosité qui les amène à s'intéresser petit à petit au monde qui**

1.2 Un accueil inclusif pour l'ensemble des murois

Par ses missions complémentaires à l'école, **l'accueil de loisirs joue un rôle essentiel dans l'inclusion de tous les enfants.** C'est pour cela que le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de la Mission d'Animation Léo Lagrange a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble des publics et notamment les enfants en situation de handicap.

Notre volonté de faciliter l'accès aux loisirs pour tous se concrétise par le **développement d'actions et de dispositifs coordonnés favorisant les loisirs aux particularités des enfants**, dans une réelle **démarche d'inclusion sociale**. En effet, nous pensons que lorsque la place de l'enfant en situation de handicap ou avec des besoins spécifiques est réfléchie en amont, dans une **logique de pleine participation aux temps collectifs**, alors les effets sont bénéfiques pour tous les enfants.

Ainsi, à l'accueil de loisirs de la Mission d'Animation Léo Lagrange, nous veillons à :

- ★ *Écouter et accompagner les parents dans leur recherche de solutions de garde et de loisirs éducatifs pour leurs enfants en partenariat avec les services institutionnels*
- ★ *Communiquer avec les familles autour des besoins, des forces et des difficultés des enfants pour mieux s'adapter et favoriser leur inclusion au sein de la structure*
- ★ *Mettre en conformité nos actions avec l'environnement règlementaire de l'accueil de mineurs en situation de handicap dans les structures de loisirs*
- ★ *Faciliter la compréhension des enfants en adaptant les objectifs, les consignes ou la nature des productions visées dans le cadre des activités de loisirs*
- ★ *Veiller à l'affichage des PAI à la cantine, réserver une attention particulière aux enfants qui le nécessitent, notamment sur le plan de la santé ou en termes de surveillance*
- ★ *Accompagner les enfants dans les actes du quotidien : manipulation d'objets, gestion du matériel, déplacements, aide à la prise des repas, etc.*
- ★ *Prendre appui sur les aptitudes et les intérêts de chaque enfant au sein du groupe et mieux favoriser l'apprentissage entre pairs*
- ★ *Promouvoir l'égalité et la diversité auprès des enfants en mettant en place des ateliers de sensibilisation, en instaurant des temps de paroles*
- ★ *Former, outiller et rassurer le personnel aux différents types de handicap et aux modes d'accueils spécifiques*

Nous nous inscrivons donc, au-delà de l'application des Lois du 11 février 2005 et du 8 juillet 2013, dans une démarche d'accueil volontariste où :

- ★ *Nous sommes signataires de **la Charte de Déontologie** pour l'accueil des personnes handicapées dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées*
- ★ *Nous mettons à disposition des équipes et des structures accueillant des enfants en situation de handicap, **un Guide d'entretien** afin d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap et de sa famille autour d'un parcours individualisé et sécurisé*
- ★ *Nous garantissons aux équipes encadrantes **une sensibilisation et une formation** aux différentes formes de handicap et postures d'accueils inclusives*

Melvine GUÉRIN, directrice déléguée du dispositif est la référente auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs de la Mission d'Animation Léo Lagrange.

2. Déclinaison des objectifs pédagogiques

2.1 Éducation ! Innovation ! Mobilisation : Projet éducatif de la Fédération

Éducation ! Innovation ! Mobilisation ! Tels sont les trois mots-clés structurants de **notre Manifeste « Nous demain ! Pour un progrès durable et partagé. »** Ce nouveau texte fondateur a pour ambition de décrire le regard que porte la Fédération Léo Lagrange sur le monde d'aujourd'hui.

Quant à notre projet éducatif, accessible à tous les membres de l'équipe ainsi qu'aux usagers, il est le fruit d'un travail collectif entre les salariés, les bénévoles et les administrateurs de la Fédération Léo Lagrange : une belle aventure humaine qui a permis de **transformer nos convictions en intentions**.

En tant que mouvement d'éducation populaire, la Fédération a l'ambition, à travers chacune de ses actions, de **développer l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et surtout l'intérêt pour les autres**. Cela passe par :

- ★ ***La défense de six valeurs fondamentales*** *: l'égalité, la liberté, la fraternité, la participation de tous, la justice sociale, la laïcité*
- ★ ***L'expérience de toutes les mixités*** *: sociale, culturelle, générationnelle, mixité des genres*
- ★ ***L'utilisation de quatre leviers d'actions majeurs*** *: investir le temps libre pour grandir et s'émanciper, développer ses capacités à penser le monde, accompagner les initiatives et les projets, éduquer et former tout au long de la vie.*

LE PROJET ÉDUCATIF, SPÉCIAL ENFANCE

C'est en s'appuyant sur les 5 principes fondamentaux du « Projet éducatif, spécial enfance » que nos équipes proposent quatre leviers d'intervention : **des démarches éducatives démocratiques**, **des projets ludo-éducatifs innovants et évalués**, **des activités sportives et physiques « génératrices » de citoyenneté** et **un accès facilité à la diversité culturelle**.

Ainsi, l'objectif des loisirs éducatifs de Léo Lagrange est bien de **permettre l'émancipation de toutes et tous**. Rappelons-nous que nos structures d'accueil sont des **espaces complémentaires de la famille et de l'école** suffisamment souples pour concevoir des temps éducatifs, de loisirs et de détente.

Ci-dessous, **nos ambitions éducatives** en direction des enfants de l'accueil de loisirs de la Mission d'Animation Léo Lagrange :

- ★ *S'opposer à l'occupationnel en préparant des projets et des programmes pédagogiques loin des sollicitations consuméristes.*
- ★ *Être à l'écoute de notre territoire en nous appuyant sur toutes ses potentialités, notamment en termes d'infrastructures ; d'environnement ; de partenariats.*
- ★ *Mettre en place des activités ludo-éducatives pour développer les compétences psychosociales et émotionnelles des enfants.*
- ★ *Déclencher, grâce à une pédagogie active, des mécanismes d'apprentissages faisant appel au plaisir et à la motivation.*
- ★ *Susciter l'esprit critique et favoriser le débat par le biais des programmes et outils enfance de la Fédération Léo Lagrange.*
- ★ *Valoriser chaque enfant et faire de la pédagogie de la découverte l'un des principes forts de notre approche éducative.*
- ★ *Permettre à l'enfant de découvrir ses compétences par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles.*
- ★ *Combattre les inégalités sociales et culturelles via des modes d'expression et de création accessibles à toutes et tous.*
- ★ *Favoriser un accueil inclusif en prenant en considération les besoins et particularités de chaque enfant.*

2.2 Le projet éducatif du territoire de Saint-Bonnet-de-Mure

Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) constitue un **cadre de référence commun à l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire**. Véritable outil de collaboration locale, il nous permet d'assurer une meilleure **articulation entre les différents temps de vie de l'enfant**.

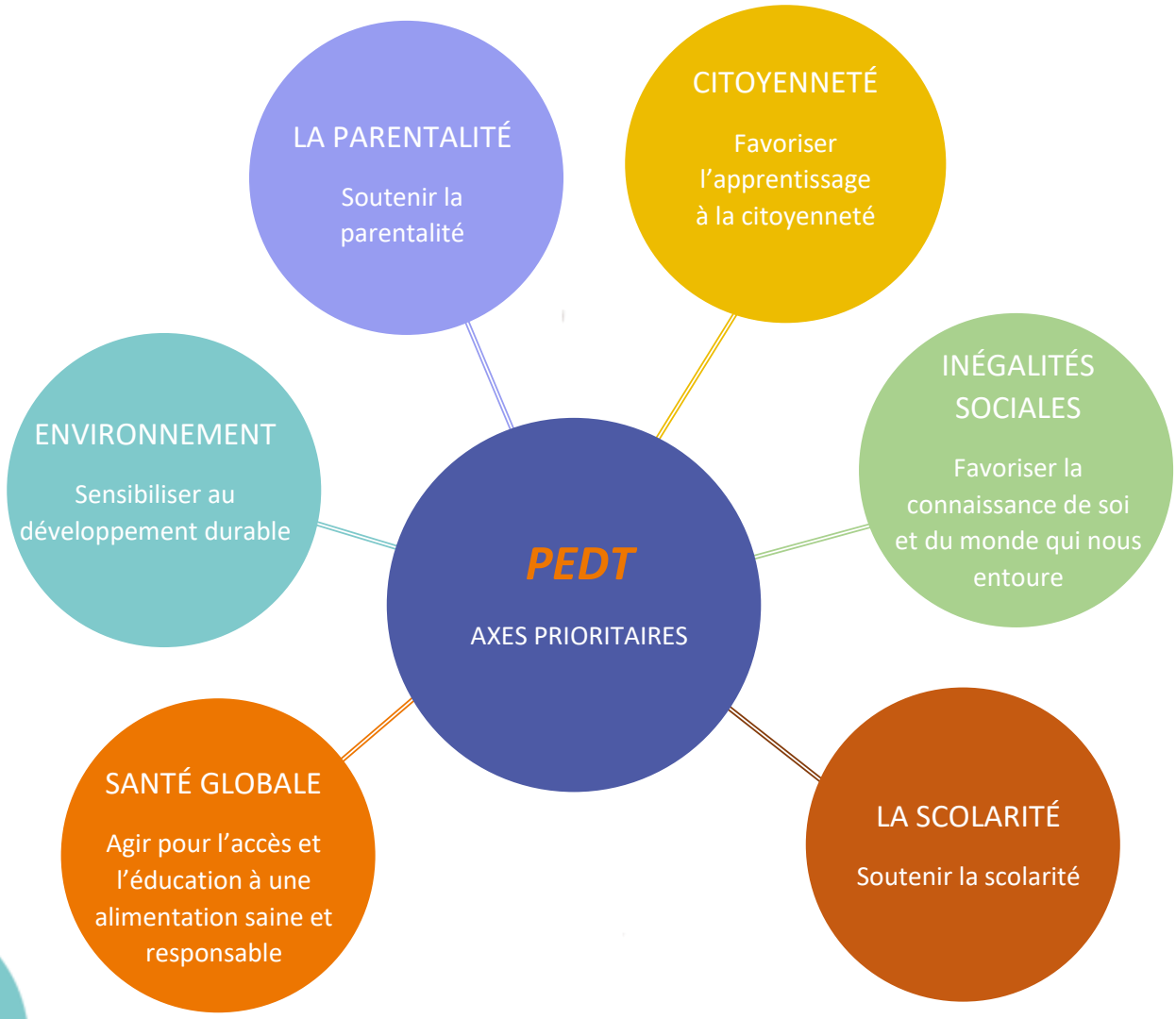

2.3 Nos objectifs pédagogiques

Notre équipe souhaite affirmer par la pédagogie mise en place dans les différents espaces gérés par Léo Lagrange, les valeurs de la Fédération et les fondamentaux de son projet éducatif :

- ***L'enfant dans sa singularité*** *: faire de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs*
- ***L'enfant acteur*** *: placer l'enfant au cœur de son accueil de loisirs*
- ***Une équipe engagée et impliquée*** *: adopter une posture professionnelle exemplaire au quotidien*
- ***La place des familles*** *: favoriser le processus de coéducation*
- ***Un accueil qui s'inscrit dans un territoire*** *: construire des partenariats locaux*

Ces différents objectifs seront pris en compte et déclinés tout au long de l'année au travers de nos différentes actions et activités proposées :

Objectifs généraux	Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels
Ils répondent à un besoin et permettent de définir les intentions que l'on donne au projet.	***Ils fixent des axes de travail et permettent de préciser les étapes pour répondre à l'objectif général.***	***Ils sont mesurables et permettent d'élaborer des actions concrètes et précises afin de répondre aux objectifs intermédiaires.***
Faire vivre la citoyenneté	Faciliter la participation en encourageant les échanges et le débat	Permettre aux enfants de s'exprimer librement ; Les impliquer dans l'élaboration et le respect des règles de vie ; Favoriser les connaissances en explorant divers sujets ; etc.
	Eveiller à la vie démocratique et encourager l'émancipation	Enrichir les connaissances des enfants et cultiver leur pouvoir d'agir ; Apprendre à argumenter ses opinions ; Eveiller sa curiosité et nourrir son esprit critique ; etc.
Sensibiliser au développement durable		
Soutenir la parentalité		

Afin d'**assurer le bon déroulement des temps d'accueil tout en apportant des repères qui favoriseront le vivre ensemble et la cohésion de groupe**, l'équipe éducative veille à :

- ★ *Instaurer avec les enfants des règles communes impliquant des droits et des devoirs*
- ★ *Mettre en place des rituels de début et de fin pour favoriser le débat*
- ★ *Proposer un programme adapté et varié tout en laissant une liberté de choix*
- ★ *Faire participer les enfants à l'élaboration des projets et des activités*
- ★ *Permettre aux enfants de participer aux activités sur la libre adhésion*
- ★ *Laisser de la place à la prise d'initiatives et adapter les responsabilités*
- ★ *Assurer une continuité éducative au fil des âges et entre les thématiques abordées*
- ★ *Faciliter les transitions en favorisant les temps d'échanges avec les enfants et les familles*

Nous apportons une **attention toute particulière à la co-construction et au respect des règles en collectivité** qui servent à poser un cadre bienveillant et des limites aux enfants.

Pour cela, nous travaillons autour de la **notion de sanction éducative** et non pas de punition, car nous pensons que **la sanction éducative aide l'enfant à assumer ses responsabilités et à grandir sereinement**.

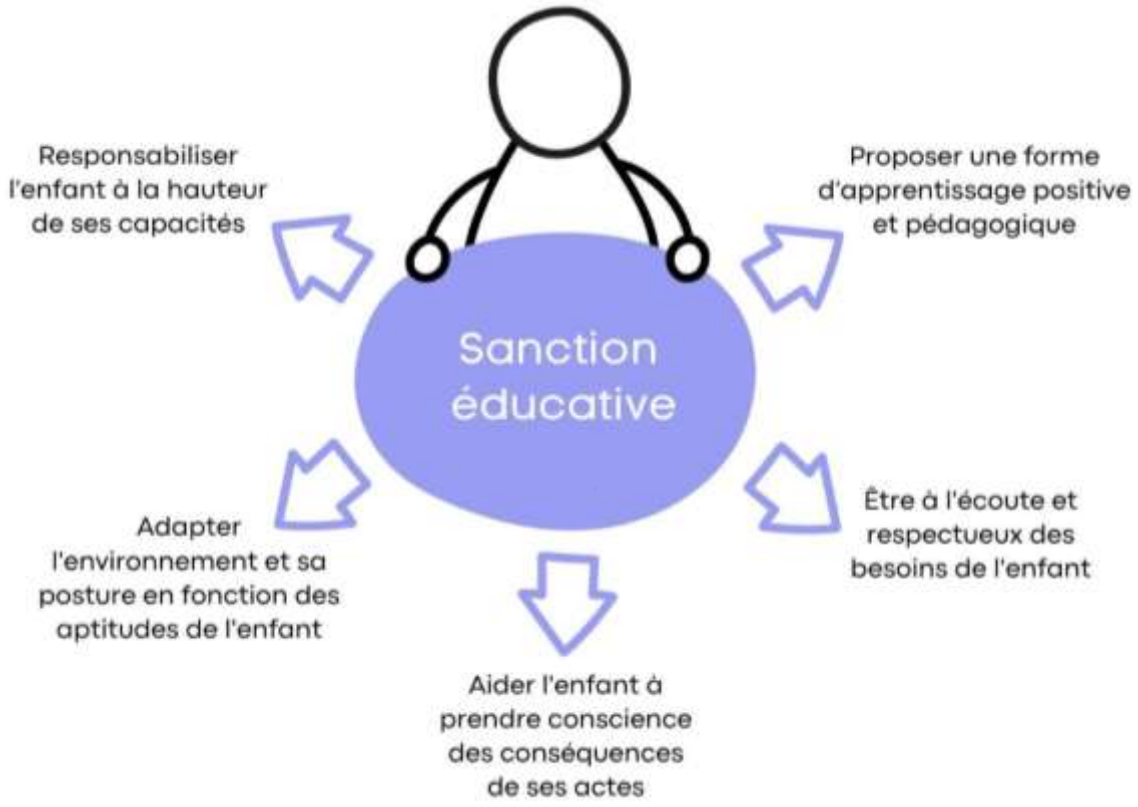

PARTIE 4 :

IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS

1. Projet d'animation

1.1 Notre démarche de projet

Le projet d'animation détaille les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés. Il regroupe souvent plusieurs projets d'activités et se déroule sur une période plus ou moins longue. L'ensemble des projets sont ensuite conservés et mutualisés.

Les projets d'activités permettent aux équipes de préciser le déroulement d'un temps d'animation à partir d'un cadre identique de présentation. Cependant, nous savons que le « faire pour faire » ou la quantité d'ateliers proposés n'est pas un gage de réussite ou de qualité, et c'est pour cela que **nos projets d'activités sont avant tout au service de nos ambitions éducatives**.

C'est Melvine GUÉRIN, directrice déléguée de la Mission d'Animation Léo Lagrange qui coordonne l'écriture des projets d'activités et assure leur cohérence avec les projets éducatif et pédagogique. Ainsi, elle veille à ce que **le projet d'animation soit l'affaire de toute l'équipe**. Pour cela, avant la construction et la rédaction du projet d'animation, elle met en place **une véritable méthodologie de travail**.

1.2 Le plan des espaces d'animation

En facilitant l'accès à différents espaces éducatifs, l'équipe aura pour objectifs de **permettre aux enfants de grandir et d'apprendre tout en s'amusant** !

Nous pouvons disposer selon les activités du matériel sportif ; du jardin pédagogique ; de la salle de motricité et de la BCD de l'école. Enfin, nous disposons autour de la structure d'un city stade, d'un parc de jeu aménagé, d'une hall des sports, d'une médiathèque et d'une piscine.

Le matériel pédagogique fait l'objet en début et fin d'année d'un inventaire complet. Il est stocké, en sécurité dans une réserve et mis à disposition des enfants en fonction des activités. L'équipe aura tout le matériel nécessaire pour le bon déroulement des activités (feutres, feuilles, peintures, colles, balles, plots, etc.). En cas de manque particulier à la mise en place d'un atelier, l'équipe pourra, après concertation avec la direction, commander le matériel nécessaire.

1.3 La typologie des activités

Nous proposons de mettre en place **plusieurs types d'activités répondant aux différents besoins des enfants** en fonction de leurs âges, de leurs capacités ou encore de leurs appétences :

- ★ ***Activités sportives*** *telles que les sports collectifs ; les grands jeux ; la malle « Esprit sportif » ; les courses de relais ; les olympiades inter-sites ; les jeux d'adresse ; etc., afin de développer ses aptitudes, favoriser la coopération et le dépassement de soi*

- ★ ***Activités de détente*** *telles que la relaxation ; le Land'Art ; les exercices de yoga ; les temps calmes ; le jeu « Z'émotions » ; etc., afin de favoriser la concentration et réduire les tensions au sein d'un groupe*

- ★ ***Activités culturelles et artistiques*** *telles que la fabrication d'instruments de musique ; la création d'un spectacle ; les jeux « Kuriosity » ; la peinture ; etc., afin de favoriser la créativité et permettre une meilleure compréhension de soi et des autres*

- ★ ***Activités manuelles*** *autour de thématiques fortes telles que l'environnement ; les sciences ; la citoyenneté ; la cuisine ; le numérique ; etc., afin de s'ouvrir sur le monde qui nous entoure et apprendre à agir en conscience*

- ★ ***Activités en partenariat*** *avec des associations locales telles que la MJC La maison pour tous, la crèche La Câlinerie et l'EHPAD L'Accueil afin de découvrir son territoire et favoriser la mixité sociale ; culturelle et intergénérationnelle.*

- ★ ***Activités libres*** *telles que les jeux de société ; les puzzles ; la lecture ; les petites activités manuelles ; etc., afin d'être au plus près du rythme et des besoins des enfants*

Chaque matin, les enfants et leurs parents auront la possibilité de découvrir les activités qui leur seront proposées au cours de la journée.

1.4 Des exemples de sorties

Les sorties, qu'elles soient culturelles, de loisirs ou sportives, permettent de **stimuler la curiosité intellectuelle des enfants et leur capacité à s'étonner face au monde qui les entoure**. À travers des mises en situations concrètes, **les enfants découvrent de nouveaux domaines et laissent libre cours à leur créativité**.

L'équipe éducative s'engage à mettre en place une sortie par période le mercredi :

Sorties culturelles :

- ★ *Visites du Planétarium de Vaulx-en-Velin, du musée des Frères Lumières à Lyon, du parc de loisirs médiéval de Salva Terra à Haute-Rivoire ;*
- ★ *Découverte du centre de formation de l'Olympique Lyonnais à Décines-Charpieu, de la caserne des pompiers de Saint-Priest, du Tribunal de Grande Instance de Lyon ;*
- ★ *Participation à l'exposition de la Faune et de la Flore à Saint-Bonnet-de-Mure ;*
- ★ *Spectacle de Cirque à Lyon.*

Sports et loisirs :

- ★ *Courses de luge à la station des Plans d'Hotonnes, Parcours d'accrobranches au Bois des Lutins à Diemoz,*
- ★ *Activités de bowling à Genas, Laser Game à Lyon, Cinéma à Villefontaine ;*
- ★ *Journées aux parcs de jeux couverts Kids Galaxy à Saint-Bonnet-de-Mure, Royal Kids à Chassieu, La baie des pirates à Craponne ;*
- ★ *Journées aquatiques à la piscine du SIM à Saint-Laurent-de-Mure, au lac d'Aiguebelette ;*
- ★ *Pique-nique et grands jeux avec le CME (Conseil Municipal pour Enfants) au parc de la mairie de Saint-Bonnet-de-Mure.*

Promenades et nature :

- ★ *Promenade dans le Parc de la Tête d'Or à Lyon, au Parc de Mathan à Genas, aux Cascades de la Brive dans l'Ain ;*
- ★ *Visite du parc zoologique de Saint-Martin-la-Plaine, d'une ferme pédagogique à Bonnefamille ;*
- ★ *Rencontre avec un apiculteur de Saint-Bonnet-de-Mure ;*
- ★ *Organisation d'une chasse au trésor au château de Fallavier à Saint-Quentin-Fallavier.*

2. Programme prévisionnel

2.1 L'accueil du matin, pour un réveil en douceur

En tant que premier contact de la journée, l'accueil du matin est considéré comme **un espace de transition entre la vie de famille et l'école**. C'est pour cela que nos équipes éducatives seront particulièrement attentives à **personnaliser l'arrivée de chaque enfant et de chaque famille afin d'aider à bien gérer la séparation**. A l'accueil de loisirs de la Mission d'Animation Léo Lagrange, nous nous engageons donc à créer **un espace d'accueil chaleureux et rassurant, propice aux échanges**.

Pour **l'accueil du matin**, les thématiques retenues par l'équipe éducative sont les suivantes :

Périodes	Thématiques	Activités
Septembre Octobre	Les amis de Cléo	Activités manuelles, jeux de construction, petits jeux, jeux de société, lecture, dessin, ping-pong.
Novembre Décembre	Les amis de Cléo	Activités manuelles, jeux de construction, petits jeux, jeux de société, lecture, dessin, ping-pong.
Janvier Février	Les amis de Cléo	Activités manuelles, jeux de construction, petits jeux, jeux de société, lecture, dessin, ping-pong.
Mars Avril	Les amis de Cléo	Activités manuelles, jeux de construction, petits jeux, jeux de société, lecture, dessin, ping-pong.
Mai Juin	Les amis de Cléo	Activités manuelles, jeux de construction, petits jeux, jeux de société, lecture, dessin, ping-pong.

2.2 La pause méridienne, un temps de partage

L'objectif prioritaire des équipes est d'assurer aux enfants **un temps de loisirs éducatifs correspondant à leur rythme, tout en les initiant à la vie en collectivité et à la découverte**.

Nous veillerons également à ce que **le repas se déroule dans un climat convivial et détendu** de façon à marquer une véritable pause dans la journée des enfants. Enfin, nous ferons attention à ce que les enfants puissent **reprendre la journée scolaire dans le calme et dans des conditions favorables aux apprentissages**.

Pour **la pause méridienne**, les thématiques retenues par l'équipe éducative sont les suivantes :

Périodes	Thématiques	Exemples d'activités
Septembre Octobre	Les amis de Cléo	Tir à l'arc, sports collectifs (foot, basket), danse, jeux collectifs, ateliers créatifs, jardinage, bricolage, handisport, relaxation, bien-être, petit journal, couture, slackline, ateliers théâtre et spectacle.
Novembre Décembre	Les amis de Cléo	Tir à l'arc, sports collectifs (foot, basket), danse, jeux collectifs, ateliers créatifs, jardinage, bricolage, handisport, relaxation, bien-être, petit journal, couture, slackline, ateliers théâtre et spectacle.
Janvier Février	Les amis de Cléo	A définir avec l'équipe d'animation
Mars Avril	Les amis de Cléo	A définir avec l'équipe d'animation
Mai Juin	Les amis de Cléo	A définir avec l'équipe d'animation

2.3 L'accueil du soir, un lieu d'expérimentation

L'accueil du soir ne saurait se résumer à un simple espace de garderie en attendant qu'arrive « l'heure des parents ». Ainsi, nous souhaitons **créer pour les enfants un lieu d'expérimentation où ils pourront intégrer de nouveaux mécanismes de pensée, de réflexion et de compréhension tout en se libérant des tensions accumulées durant la journée**. Les équipes veilleront aussi à ce que les enfants puissent, selon leur rythme et leurs besoins, **développer des compétences sociales à travers le jeu**.

Pour **l'accueil du soir**, les thématiques retenues par l'équipe éducative sont les suivantes :

Périodes	Thématiques	Exemples d'activités
Septembre Octobre	Les amis de Cléo	Activités manuelles, sports collectifs, danse, jeux de société, ping-pong, basket, lecture, dessin, jardinage.
Novembre Décembre	Les amis de Cléo	Activités manuelles, sports collectifs, danse, jeux de société, ping-pong, basket, lecture, dessin, jardinage.
Janvier Février	Les amis de Cléo	A définir avec l'équipe d'animation
Mars Avril	Les amis de Cléo	A définir avec l'équipe d'animation
Mai Juin	Les amis de Cléo	A définir avec l'équipe d'animation

2.4 Les mercredis, c'est en jouant qu'on apprend

Étant dans un cadre d'éducation non formelle, **le temps périscolaire doit s'inscrire dans la continuité pédagogique du temps scolaire** et se doit d'être un **sas d'apprentissage et de développement** des compétences dans une forme complémentaire à celle de l'école. L'équipe veillera ainsi à ce que les activités proposées aux enfants soient à la fois variées, ludiques et adaptées, mais aussi **inscrites dans un processus de continuité éducative**.

Pour **les mercredis**, les thématiques retenues par l'équipe éducative sont les suivantes :

Périodes	Thématiques	Exemples d'activités
Septembre Octobre	Bienvenue aux aliens	Visite du planétarium de Vaulx-en-Velin, activités manuelles, parcours de motricité, ateliers cuisine, jeux sportifs, jeux coopératifs, chasse aux trésors, jeux musicaux, dodgeball, relais sportifs, grands jeux, jeux de société, hockey, ultimate, escape game, activités artistiques, jeux libres.
Novembre Décembre	L'art culinaire	Visite d'un restaurant collectif, ateliers cuisine, activités manuelles, parcours de motricité, jeux sportifs, jeux coopératifs, chasse aux trésors, jeux musicaux, dodgeball, relais sportifs, grands jeux, jeux de société, hockey, ultimate, escape game, activités artistiques, jeux libres.
Janvier Février	Jurassic Word	Visite d'un parc zoologique
Mars Avril	A définir	A définir avec l'équipe d'animation
Mai Juin	A définir	A définir avec l'équipe d'animation

PARTIE 5 :

MODALITÉS ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

1. Moyens humains

1.1 Une équipe éducative engagée et impliquée

L'équipe éducative est garante de la sécurité morale, physique et affective des enfants accueillis au sein de nos structures Léo Lagrange. Pour les accompagner au quotidien, ainsi que leurs familles, nous aurons dans l'équipe éducative :

- **L'équipe de direction** :

- **La directrice déléguée de la Mission d'Animation Léo Lagrange :** Melvine GUÉRIN, titulaire d'un DEJEPS *(Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)*

Elle assure la gestion de la structure sur les plans financier et administratif, sanitaire et règlementaire. Pour cela, elle **travaille en étroite collaboration avec les différents services de son établissement régional, ainsi qu'avec ceux de la Mairie** de Saint-Bonnet-de-Mure.

- **Les coordinateurs.trices de site :** Cécile MARTINEZ, titulaire d'un BPJEPS *(Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)*, en cours de formation DEJEPS *(Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)* et Noureddine BENAOUN, titulaire d'un BPJEPS *(Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)*,

Ils seront disponibles, à l'écoute des enfants et de leurs familles. Ils sont **les personnes référentes pour transmettre les informations éducatives, règlementaires ou encore organisationnelles**. Ils veillent à renforcer la participation des familles en assurant le lien et la communication avec elles.

Ils transmettent, expliquent et détaillent le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange à leurs équipes et veillent à sa mise en œuvre en animant les temps d'écriture du projet pédagogique. Ils sont **à l'écoute de l'ensemble de l'équipe et peuvent, le cas échéant, leur apporter des solutions, être force de propositions ou s'inscrire en soutien lors de l'organisation d'une activité**. Ils s'appuient sur les résultats de différentes évaluations pour orienter le travail de leurs équipes. En ce sens, ils sont **garants de la démarche de qualité dans laquelle s'est engagée la Fédération Léo Lagrange**.

★ **L'équipe d'animation**

Les membres de l'équipe d'animation sont le relais de la direction. Ils connaissent, respectent et font respecter le règlement intérieur de la structure, ainsi que le cadre règlementaire des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Ils n'hésitent pas à communiquer les informations importantes à leur direction.

Ils participent aussi à la mise en œuvre du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange. Pour cela, ils veillent au **respect des valeurs de la république au sein de leur structure** et se doivent d'avoir une posture professionnelle exemplaire. Ils s'attachent à **qualifier leur geste éducatif**.

Ils contribuent activement à l'écriture du projet pédagogique de la structure. Afin de concrétiser ce dernier, ils établissent ensuite des projets d'activités. Ces **activités qui répondent aux besoins des enfants en tenant compte de leurs spécificités (âges, intérêts, niveau d'autonomie, etc.)** sont alors présentées aux usagers sous la forme de plannings.

Ils accompagnent les enfants tout au long de la journée en étant garant de leur sécurité et du respect des règles de vie en collectivité. Ils mettent en place une **pédagogie active** et veille au développement des enfants en proposant **des activités de qualité, enrichissantes et diversifiées**.

Ils participent à des réunions de service et doivent **manifester une réelle capacité à travailler en équipe**. Leur travail est évalué selon des critères définis à l'avance dans le projet pédagogique.

1.2 La place des familles dans un processus de coéducation

Accueillir l'enfant, c'est aussi accueillir sa famille, et c'est pour cela que cette dernière est invitée par toute l'équipe éducative à participer à la vie de la structure. Chaque parent doit pouvoir, sur la base du volontariat, **trouver sa place dans le fonctionnement de la structure et s'investir selon ses aptitudes, ses intérêts et ses disponibilités**.

C'est aussi dans ce cadre que **l'équipe fait preuve d'un engagement fort en organisant des temps spécifiques pour dialoguer avec les familles** : temps d'accueil, fêtes du périscolaire, goûters conviviaux, expositions et spectacles des enfants, enquêtes de satisfaction des familles. Nous avons conscience de la nécessité de rassurer les familles et voulons pour cela **favoriser la communication, encourager leur présence et les impliquer dans la vie de la structure tout en valorisant leur participation**.

La famille, 1er partenaire éducatif, constitue un acteur essentiel dans le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs de la Mission d'Animation Léo Lagrange. Nous savons que la continuité éducative entre l'environnement familial de l'enfant et l'accueil périscolaire passe par la **construction d'une relation de confiance entre les professionnels et les parents**. Ainsi, chacun de nos espaces est un lieu de vie ouvert à tous, où les professionnels s'engagent à **favoriser le processus de coéducation**. Les relations sont fondées sur **l'écoute, le respect mutuel et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion**.

Le quotidien avec les familles

1 Informer

La clé de cette première étape est la **communication de proximité.**

2 Accueillir

Le **principe d'accueil inclusif** fait partie intégrante de nos engagements.

3 Créer du lien

La relation de confiance passe par la **construction d'un cadre rassurant.**

4 Impliquer

La participation c'est permettre à chaque famille de **trouver sa juste place.**

5 Valoriser

Cette dernière étape contribue à **renforcer notre méthode éducative.**

2. Moyens pédagogiques

2.1 Des outils éducatifs pour construire l'avenir

Tous les outils pédagogiques Léo Lagrange que nous utilisons s'inscrivent dans une **démarche globale d'éducation à la citoyenneté**. Ils visent à renforcer l'impact éducatif des temps de loisirs en proposant **des animations qui développent les aptitudes et compétences psychosociales des enfants** : favoriser l'estime de soi, encourager des modes de communication bienveillante, soutenir la coopération, développer l'autonomie, éveiller l'esprit critique et l'engagement citoyen chez les plus jeunes, etc.

Dans le cadre de la création de ses outils, la Fédération Léo Lagrange veille à :

- ★ *Prendre en considération les besoins et réalités du terrain*
- ★ *S'appuyer, en fonction des thématiques abordées, sur le regard d'experts*
- ★ *Assurer une continuité et une cohérence éducatives en veillant à l'intérêt des enfants*

A l'accueil de loisirs de la Mission d'Animation Léo Lagrange, nous proposons **une pédagogie réfléchie et innovante qui s'appuie sur le jeu comme vecteur et support d'éducation** pour aborder avec nos publics les grands enjeux et défis de notre société.

Retrouvez la Boîte à outils Léo Lagrange en annexe du document.

2.2 Des espaces formatifs au service de nos équipes

Afin d'assurer la mise en œuvre de notre projet pédagogique, nous invitons l'équipe d'animation à participer à **des temps de rencontres et des espaces formatifs** pour :

- ★ *Accompagner et soutenir leur geste éducatif au quotidien*
- ★ *Faciliter la prise en main des outils et programmes pédagogiques Léo Lagrange*
- ★ *Acquérir de nouveaux savoirs et compétences à mettre au service du collectif*

3. Partenariats

Nous pensons que c'est en étant au plus près des réalités de notre territoire d'implantation que nous pourrons **répondre à des attentes partagées entre les différents acteurs locaux**. Ainsi, à l'accueil de loisirs de la Mission d'Animation Léo Lagrange, nous nous appuyons sur notre environnement local pour développer des partenariats encadrés par des conventions qui font l'objet de contrôles réguliers.

Partenaires locaux :

- **Le Syndicat Intercommunal Murois : La médiathèque, la piscine et les infrastructures sportives.**
- **La Maison Pour Tous et l'Accueil de Loisirs de Saint-Laurent-de-Mure.**
- **Les écoles et les associations de parents d'élèves de Saint-Bonnet-de-Mure.**
- **Les associations sportives de Saint-Bonnet-de-Mure : la Muroise Football Club.**
- **L'association Lire et Faire Lire.**
- **Le musée de la photographie de Saint-Bonnet-de-Mure.**
- **Les EPHAD de Saint-Bonnet-de-Mure : L'Accueil et les Quatre Fontaines.**

Partenaires financiers :

- **La collectivité.**
- **La CAF du Rhône.**
- **Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport du Rhône.**

En tant que coéducateur, nous agissons en synergie avec tous les acteurs éducatifs du territoire

4. Moyens financiers

La tarification est adaptée au quotient familial de chaque famille selon le barème de la CAF. Le repas est quant à lui basé sur un tarif fixe par enfant et par famille (Voir règlement intérieur).

	Accueil périscolaire – tarifs unitaires				Accueil de loisirs
Quotient familial (QF)	Restauration Panier repas	Restauration Repas	Matin	Soir, par ½ heure : 16h30 – 17h00 17h00 – 17h30 17h30 – 18h00 18h00 – 18h30	Tarif unitaire à la journée
< à 450	1,31 €	2,78 €	0,38 €	0,38 €	8,46€
De 451 à 800	1,75 €	3,43 €	0,48 €	0,48 €	11,00€
De 801 à 1250	2,18 €	4,30 €	0,62 €	0,62 €	13,71€
De 1251 à 1800	2,54 €	4,99 €	0,68 €	0,68 €	16,10€
> à 1800	2,89 €	5,77 €	0,78 €	0,78 €	18,35€
Extérieurs	2,98 €	6,70 €	0,80 €	0,80 €	19,92€

La facturation sera transmise aux familles par la mairie.

PARTIE 6 :
ÉVALUATION

1. Définition des termes

La démarche d'évaluation est une **démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure** et dont les critères se pensent au moment de l'écriture du projet pédagogique.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'**améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de la Mission d'Animation Léo Lagrange.** L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire, nous formulons des objectifs de développement.

Cette démarche, commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange, nous permet d'**avoir une analyse globale avec notamment une approche qualitative de nos pratiques éducatives**.

2. Documents cadres

2.1 Notre Charte de qualité enfance

La Charte de Qualité est **une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange, une garantie d'un accueil de qualité**. Issue d'un travail d'échanges, d'analyses et de dialogues initié par le Réseau National Enfance et ses référents régionaux Léo Lagrange, elle est soutenue par la CNAF.

Avec ses trois objectifs principaux, elle constitue un **temps fort de l'évaluation**. Elle permet en effet :

- ★ *De définir l'engagement collectif de la Fédération en matière de qualité*
- ★ *De sensibiliser la direction et l'équipe d'animation autour de critères de qualité*
- ★ *D'encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité*

Présentée aux familles et aux partenaires, puis affichée dans le hall de la structure, la Charte de Qualité est **un outil de progrès, mais aussi un outil de management des équipes**. Elle permet de vérifier que la qualité d'accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, nous impose de trouver les moyens d'y parvenir.

2.2 Notre Kit de la posture éducative

La qualité des relations tissées avec les enfants, leurs familles et l'ensemble des acteurs éducatifs est un principe commun à tous nos accueils de loisirs. **Cet engagement s'appuie sur une posture professionnelle adaptée qui repose sur le triptyque suivant** :

- ***Des valeurs éthiques*** *: le cadre de référence personnel*
- ***Des savoir-être*** *: les attitudes acquises par l'observation des pairs*
- ***Des savoir-faire*** *: les compétences acquises par le biais de la formation*

Le Kit de la posture éducative, conçu avec le soutien et la participation du réseau Léo Lagrange, a été créé **pour accompagner et soutenir la direction enfance et ses équipes vers de justes pratiques d'animation autour de 4 grands chapitres** :

- *Les fondamentaux de notre projet éducatif*
- *La lutte contre toutes les formes de discrimination*
- *L'accompagnement éducatif conscient et bien traitant*
- *Les engagements responsables et les cadres règlementaires*

Véritable outil de management, c'est grâce à des fiches d'activités et des supports de jeux éducatifs que la directrice pourra **évaluer son équipe sur la posture à adopter** face à une situation concrète, sur sa maîtrise des fondamentaux ou bien encore sur sa capacité à résoudre un problème.

3. Réunions d'équipe

La direction organise des réunions hebdomadaires. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe d'animation. **Ils permettent de coordonner l'équipe, de discuter et d'élaborer les projets d'activités**, mais aussi parfois de réguler certains conflits.

Durant ces réunions, **une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe**. La directrice vérifie, **en s'appuyant sur les documents cadres et en se basant sur des critères objectifs et mesurables**, que l'équipe respecte bien les engagements portés par Léo Lagrange. En fonction du bilan, elle oriente le travail de son équipe en conséquence.

Cette organisation permet **un management collaboratif, transversal et de proximité** essentiel au bon fonctionnement du service.

En plus des réunions de régulation, sont organisées :

- ★ *Des réunions par période pour l'ensemble des projets*
- ★ *Des réunions exceptionnelles d'évaluation autour de projets ponctuels*
- ★ *Une réunion annuelle de bilan général*

4. Bilans

4.1 Des temps de restitution avec les enfants

Tout au long de l'année, **nous proposerons aux enfants d'évaluer leurs temps de loisirs grâce à différentes méthodes pédagogiques**, telles que :

- ★ *Des temps d'échanges réguliers et des petits jeux de restitution entre les enfants et l'équipe d'animation*
- ★ *La production de travaux manuels sous forme d'expositions ouvertes aux familles en lien avec les ateliers réalisés durant le temps périscolaire*
- ★ *La production d'un spectacle réalisé par les enfants et présenté aux parents à la fin de chaque semestre : un avant les vacances de fin d 'année et un avant les vacances d'été.*

4.2 Une enquête de satisfaction des familles

La place des familles est au cœur de nos pratiques éducatives, c'est pourquoi la volonté de mettre en place, au niveau national, une enquête de satisfaction auprès des familles pour nos accueils de loisirs s'inscrit pleinement dans notre démarche qualité.

Pour cela, la directrice déléguée transmet aux familles, en fin d'année scolaire, une enquête de satisfaction anonyme. Dans celle-ci, les usagers pourront **évaluer et faire des suggestions sur toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs de la Mission d'Animation Léo Lagrange** : les moyens de communication, les modalités d'inscriptions, les horaires d'accueil, l'aménagement des locaux, la disponibilité des équipes, la qualité et diversité des activités, les objectifs éducatifs, etc.

Le résultat de cette enquête est intégré à notre bilan annuel.

4.3 Des bilans annuels

Le bilan annuel est un travail de collecte d'informations et de synthèse des différents projets. Il a pour objectif principal de **faire le point et de partager le travail éducatif qui a été accompli par l'équipe d'animation auprès des enfants** de l'accueil de loisirs de la Mission d'Animation Léo Lagrange.

Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des **bilans d'activités qui permettent d'évaluer, de dresser un constat et de rendre compte des actions menées** sur une période donnée.

PARTIE 7 :

COMMUNICATION

1. Outils de communication

1.1 Le COM'CLIC

Nous utilisons l'outil COM'CLIC de la Fédération Léo Lagrange pour la présentation de toutes les informations relatives à la vie de l'accueil de loisirs : programmes d'activités, flyers, affiches.

Ce projet pédagogique est notamment présenté via l'outil COM'CLIC qui reprend les caractéristiques de la charte graphique enfance Léo Lagrange. **Avoir une identité visuelle bien définie, nous permet d'apporter de la cohérence à nos supports de communication, mais aussi de créer un lien de confiance avec nos partenaires, les bénévoles ou encore les familles** qui participent à la vie de nos structures.

1.2 Le Kit de signalisation enfance

Depuis 2020, la Fédération Léo Lagrange met à disposition de ses équipes d'animation un Kit de signalisation enfance, **pour identifier et transformer tous les espaces d'accueil**.

Ce Kit permet de **mettre en place des espaces adaptés et modulables** grâce à des stickers repositionnables (pictogrammes de la charte graphique enfance, flèches de couleurs, étiquettes, etc.) qui répondent à des contraintes liées aux locaux ou tout simplement aux envies des enfants !

Dans **une démarche inclusive**, les enfants sont invités avec l'aide de l'équipe d'animation à **repérer, réorganiser et aménager les différents espaces de leur accueil de loisirs afin de mieux se les approprier**, mais aussi de pouvoir **évoluer en autonomie dans un environnement familier et rassurant**.

2. Relation aux familles

C'est en étant au plus près des besoins des familles que nous pourrons **favoriser l'interconnaissance et instaurer une véritable relation de confiance**. Pour cela, nous veillons à **faciliter l'accès à l'information quotidienne des temps d'accueils** :

- ★ *En privilégiant la compréhension des informations*
- ★ *En personnalisant l'information*
- ★ *En variant les supports de communication*
- ★ *En ritualisant la transmission des informations*
- ★ *En mobilisant les bons canaux de communication*

A l'accueil de loisirs de la Mission d'Animation Léo Lagrange, **nous avons fait le choix d'une communication de proximité** qui passe par la mise en place de différents outils :

- ★ ***Transmission orale*** *: échanges au moment de l'accueil du matin et du soir, etc.*
- ★ ***Affichage*** *: espace d'affichage dédié, installation d'une borne d'accueil dans le hall de l'accueil, utilisation du Kit de signalisation enfance et de stickers repositionnables, etc.*
- ★ ***Outils numériques*** *: site internet, blog, réseaux sociaux (Facebook, Twitter), application mobile Léo Lagrange Kidizz, Espace Famille, envoi de mails, etc.*
- ★ ***Réunions d'informations*** *: journées portes ouvertes aux parents, présentation de l'équipe encadrante, identification des animateurs impliqués dans chaque projet, conseils d'écoles, etc.*
- ★ ***Temps conviviaux*** *: fête du périscolaire, goûters conviviaux, expositions et spectacles des enfants, valorisation et partage de connaissances, etc.*
- ★ ***Courriels*** *: création d'infographies pour les flyers, les enquêtes, les newsletters aux familles, notes sur le fonctionnement de l'accueil, etc.*
- ★ ***Comités*** *: de pilotage du PEDT, d'évaluation de l'accueil de loisirs, de suivis avec la collectivité, d'usagers, etc.*
- ★ ***Presse*** *: articles et portraits réalisés par le service de communication Léo Lagrange, presse locale, bulletin mensuel de la commune, etc.*

3. Animation du réseau Léo Lagrange

3.1 Le Réseau National Enfance (RNE)

Au sein de la Fédération Léo Lagrange, **l'ensemble des accueils de loisirs est animé par le Réseau National Enfance** (RNE) composé de deux à quatre professionnels par région, missionnés par les différents établissements du territoire. **Quatre missions principales reviennent à ce Réseau** :

- ★ ***Fédérer les acteurs*** *en adoptant une posture positive et constructive afin de créer un maillage Léo Lagrange actif et dynamique*
- ★ ***Mettre la pédagogie au cœur de nos pratiques*** *en participant à la construction et à la diffusion de supports pédagogiques*
- ★ ***Qualifier le geste éducatif*** *en proposant, en tant que personne « ressource », soutien et expertise aux professionnels de terrain*
- ★ ***Construire une parole commune et structurante*** *en lien avec notre positionnement et notre démarche éducative*

Une Convention professionnelle annuelle, **espace de réflexion et d'échanges de pratiques**, est organisée annuellement et ouverte aux équipes de l'accueil de loisirs de la Mission d'Animation Léo Lagrange.

Le Réseau favorise aussi **l'élaboration de supports pédagogiques à destination des enfants dans une démarche d'éducation à la citoyenneté**. Il accompagne le geste éducatif des professionnels de terrain via la création de documents structurants, la mise en place de rencontres pédagogiques ou encore la coordination de projets inter-sites.

3.2 Les réseaux locaux

Chacun des membres du Réseau National Enfance fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via **l'organisation et sa participation à un Réseau Local**. Ce dernier réunit, environ trois à quatre fois par an, l'ensemble des équipes enfance du territoire.

Tous les représentants du RNE s'engagent ainsi à :

- ★ ***Relayer les informations aux structures implantées sur son territoire*** *: compte-rendu, orientations fédérales, projets inter-publics, diffusion et prise en main des outils, etc.*
- ★ ***Recenser les retours d'expériences*** *: attentes et besoins des équipes, problématiques et pépites de terrain, etc.*
- ★ ***Être le lien dans un mouvement de va-et-vient entre le territoire et la coordination nationale*** *pour favoriser la dynamique et le sentiment d'appartenance au réseau Léo Lagrange*

La Fédération Léo Lagrange

En développant son action éducative et sa volonté d'appliquer les méthodes et valeurs de l'éducation populaire de manière universelle, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et de salariés pour bâtir une société de progrès.

Léo Lagrange (sous- secrétaire d'État aux sports et à l'organisation des loisirs en 1936), la Fédération Léo Lagrange agit depuis 1950 par **l'éducation non formelle et la formation tout au long de la vie** pour :

- ★ *Transformer la société*
- ★ *Lutter contre les inégalités et toutes formes de discrimination*
- ★ *Favoriser l'émancipation individuelle et collective*

La Fédération Léo Lagrange, association loi 1901, porte un **projet d'intérêt général qui fonctionne démocratiquement**. Le réseau de professionnels, bénévoles et volontaires Léo Lagrange agit au quotidien **en faveur du bien-être social, de l'estime de soi et de la réalisation citoyenne à tous les âges de la vie** en France et au-delà.

A but non lucratif, ce sont des bénévoles qui animent son conseil d'administration. Ce dernier donne les grandes orientations de l'association qui sont concrétisées par les équipes professionnelles au quotidien. Ce fonctionnement inscrit la Fédération Léo Lagrange dans un **modèle où l'économie est au service de l'homme et de son environnement**. Ainsi, tous les résultats réalisés sont intégralement réinvestis dans l'activité de l'association.

Pour la Fédération Léo Lagrange, **l'éducation populaire est un engagement qui implique** :

- ★ *De donner les moyens de vivre pleinement sa citoyenneté*
- ★ *D'avoir accès à la formation tout au long de la vie*
- ★ *D'agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances*
- ★ *De proposer aux publics de tous âges des activités et des loisirs de qualité*
- ★ *De favoriser l'échange culturel et la mixité sociale*
- ★ *D'être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant un espace d'expression citoyenne*

Léo Lagrange nous a légué une vision optimiste et généreuse de la société, en mettant au cœur des préoccupations sociétales l'épanouissement de toutes et tous, par l'accès aux loisirs et aux sports. La Fédération qui porte son nom fut créée 10 ans plus tard, en 1950, par de jeunes socialistes avec Pierre Mauroy en tête. 70 ans plus tard, notre mouvement revendique plus que jamais son héritage !

Léo Lagrange, 1900-1940

ANNEXES

- ★ Règlement intérieur
- ★ Charte qualité enfance
- ★ Boîte à outils Léo Lagrange

Mission d'Animation
Léo Lagrange

Saint-Bonnet-de-Mure

De septembre 2023 à juillet 2024

N° de déclaration TAM (DDCS) :
0690259AP001323-E01
0690259AP001423-E01
0690259AP001823-E01

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Mission d'Animation Léo Lagrange
34, avenue de l'Hôtel de Ville
69720 Saint-Bonnet-de-Mure

04.78.40.99.74
leolagrange@saintbonnetdemure.com
https://www.leolagrange-animation-saintbonnetdemure.fr/